

ENVOI PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 27 novembre 2002

À l'attention de Chantale Dubreuil  
Société de la faune et des parcs du Québec  
Direction de l'aménagement de la faune de la Capitale-Nationale  
365, 55<sup>e</sup> Rue Ouest  
Charlesbourg (Québec) G1H 7M7

Objet :           Projet d'aménagement d'un barrage à la décharge du lac Sergent  
                  Question complémentaire du 26 novembre 2002 , n° 1.

---

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le début de décembre compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.1

Question supplémentaire à la Société de la Faune et des Parcs

Dans une fiche de synthèse sur la pêche dans le lac Sergent qu'elle a transmise à la commission (document déposé DB8), la Société de la Faune et des Parcs signale des «*problèmes possiblement créés à l'habitat du poisson par les bateaux à moteur (maximum 150 forces)*».

Pourriez-vous préciser cette remarque en expliquant les processus en cause, leurs effets escomptés et en indiquant les zones du lac les plus vulnérables et les plus exposées au phénomène.